



HAL
open science

Ré-envisager Marie-Louise Denis

Olivier Ferret

► **To cite this version:**

| Olivier Ferret. Ré-envisager Marie-Louise Denis. Revue Voltaire, A paraître, 24. halshs-04788312

HAL Id: halshs-04788312

<https://shs.hal.science/halshs-04788312v1>

Submitted on 18 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[NUMERO DE LA SECTION]

Marie-Louise Mignot, dite M^{me} Denis

Section coordonnée par Olivier Ferret

RÉ-ENVISAGER MARIE-LOUISE DENIS

Olivier Ferret

Université Lumière Lyon 2, UMR 5317 – IHRIM / Institut universitaire de France

En 2002, André Magnan incitait la critique à reconsidérer le regard porté sur Marie-Louise Mignot, de son nom de baptême, ensuite désignée, après son mariage avec Nicolas-Charles Denis, sous le nom de « M^{me} Denis ». En se positionnant « Pour Marie-Louise Denis », il s'agissait d'entreprendre une démarche de réévaluation du personnage, en particulier pour faire pièce au discours tenu par les biographes de Voltaire : « On a fait de M^{me} Denis un petit personnage de femme sans cervelle, plus ou moins inapte aux choses de l'esprit, indigne au fond d'avoir partagé la vie du grand écrivain¹. » L'étude prenait en considération quelques témoignages, les écrits de Voltaire dédiés à Marie-Louise Denis, l'iconographie, mais surtout les ressources offertes par la correspondance, dont l'état des lieux indiquait l'acquisition, alors récente, par la Bibliothèque nationale de France, de « nouvelles lettres » situées au « moment tournant de la relation »² entre le philosophe et sa nièce.

Une vingtaine d'années plus tard, la publication de ces *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)*³ invite à rouvrir le « dossier Denis », d'autant que les corpus épistolaires n'ont pas été fréquemment explorés pour eux-mêmes dans la *Revue Voltaire*, en dehors de la publication régulière de lettres inédites ou d'articles étudiant la correspondance dans la perspective d'une autre thématique. Il s'agit par conséquent non seulement de mettre en évidence les apports que constitue ce nouveau corpus jusque-là inédit, mais aussi, plus généralement, d'explorer *l'ensemble* de la correspondance avec Marie-Louise Denis, incluant les lettres déjà réunies par Theodore Besterman, voire l'intégralité du corpus des lettres mettant en jeu le personnage de « M^{me} Denis »⁴.

Nouveau corpus

¹ A. Magnan, « Pour Marie-Louise Denis », *Cahiers Voltaire*, n° 1 (2002), p. 9-36, ici p. 32.

² *Ibid.*, p. 10.

³ *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744). Voltaire et sa chère nièce*, éd. Nicholas Cronk, Frédéric Deloffre, Nicolas Fréry et Jacqueline Hellegouarc'h, Paris, Classiques Garnier, 2023.

⁴ On s'est cependant abstenu de prendre en compte la cinquantaine de lettres relatives au séjour de Voltaire en Prusse, retravaillées pour constituer la « Paméla ». Voir A. Magnan, *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004 ; *Paméla*, éd. Jonathan Mallinson, *OCV*, t. 45c (2010).

Les corpus de correspondances⁵ ont ceci de particulier qu'ils sont toujours susceptibles d'être augmentés, au gré des découvertes de lettres inédites. Depuis la publication de l'édition monumentale de Theodore Besterman⁶, le corpus de la correspondance de Voltaire a été régulièrement complété ponctuellement par des lettres inédites, parfois d'un ensemble de lettres d'une plus grande ampleur, à l'instar des soixante-dix-huit lettres conservées dans le fonds de l'Institut et Musée Voltaire de Genève, publiées en 2011⁷. Sans pouvoir être qualifié d'absolument homogène, le corpus ici étudié se caractérise par une unité de destination : les cent quarante lettres, dont cent vingt-sept totalement inédites, ont une destinataire principale, Marie-Louise Denis⁸, ce qui justifie d'entreprendre une traversée de cette correspondance centrée sur ce personnage.

Tout ajout au corpus d'une correspondance a des effets, si infimes soient-ils, sur l'ensemble ainsi complété qui se trouve à chaque fois reconfiguré. Tantôt, l'identification d'une lettre fait apparaître un nouveau correspondant jusque-là inconnu⁹. Tantôt, une lettre inédite, en venant combler ponctuellement des lacunes au sein des échanges, permet de mieux comprendre, dans une logique de dialogue qui est structurelle, des références et des allusions jusque-là obscures, en l'absence de la lettre à laquelle répond telle autre, ou de mieux appréhender le fil d'un échange, une fois retrouvé un chaînon manquant. Tantôt encore, par sa place stratégique dans les échanges mais aussi par sa teneur, une nouvelle lettre invite à reconsidérer le sens des relations entre correspondants, à l'instar de la dernière lettre du roi de Prusse à Voltaire, étudiée par Christiane Mervaud¹⁰.

Dans le cas des *Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, même si une centaine de lettres peut sembler peu signifiante rapportée aux plus de vingt mille lettres constituant la correspondance de Voltaire, l'apport est d'importance lorsqu'on l'envisage par rapport au corpus restreint des échanges avec Marie-Louise Denis : alors que Besterman avait édité trois

⁵ Voir le séminaire sur « Éditer les correspondances du XVIII^e siècle » animé par Linda Gil à l'université Paul Valéry dans le cadre du programme scientifique de l'IRCL : <<https://irel.cnrs.fr/seminaire-editer-les-correspondances-du-xviii-e-siecle/>>.

⁶ *OCV*, t. 85-135 (1968-1977). On ne reviendra pas ici sur l'histoire de la publication de la correspondance de Voltaire, dont les prémices remontent à la première édition posthume des *Œuvres complètes* de Voltaire (κ84).

⁷ *Un jeu de lettres, 1723-1778*. Correspondance inédite établie et présentée par Nicholas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud et Christophe Paillard, Orléans, Paradigme, 2011.

⁸ Vingt lettres sont toutefois adressées au couple qu'elle forme avec Nicolas-Charles Denis et vingt-cinq spécifiquement adressées à ce dernier.

⁹ Voir Nicholas Cronk, « Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a) », *Revue Voltaire*, n° 17 (2017), p. 301-307.

¹⁰ Voir Ch. Mervaud, « Un inédit de Frédéric II : sa dernière lettre à Voltaire, 15 avril 1778 (D21157) », *Revue Voltaire*, n° 5 (2005), p. 9-29.

cent quatre-vingt-cinq lettres de Voltaire à sa nièce, l'ajout de cent neuf lettres¹¹ représente une augmentation de près du quart (22%) de l'ensemble des lettres désormais connues. De quoi inviter à réfléchir aux apports de ces lettres inédites, en termes de complément, de nouveauté mais aussi de ré-éclairage de ce qui se joue dans cette relation épistolaire. C'est l'un des objectifs que poursuivent les contributions ici réunies, qui explorent des corpus à géométries variables.

À l'intérieur de ce vaste ensemble, plusieurs sous-corpus d'étude pouvaient en effet être délimités, par exemple en fonction des périodes : des premiers contacts entre le philosophe et sa nièce jusqu'à leur installation à Ferney ; la période de Ferney au sein de laquelle on peut aussi s'intéresser aux transformations de leurs échanges engendrées par l'éloignement de Marie-Louise Denis, en 1758 ou encore en 1768-1769. Indépendamment de ces questions de périodisation, d'autres sous-corpus pouvaient être délimités en fonction des structures de destination : si les lettres de Voltaire à sa nièce constituent la part prépondérante du corpus, on pouvait aussi s'intéresser aux lettres adressées à des tiers qui comportent la double signature de Voltaire et Marie-Louise Denis et s'interroger sur la signification de cette rédaction à quatre mains.

Selon cette logique de saisie de l'ensemble – un ensemble augmenté et toujours susceptible de l'être –, certaines des contributions sont plus spécifiquement centrées sur le corpus des lettres inédites¹², mais toutes mettent en rapport ces lettres avec d'autres déjà connues. D'autres contributions font le choix de considérer la totalité des lettres désormais connues à partir d'un angle d'approche spécifique¹³, ou de prendre aussi en compte d'autres corpus épistolaires – par exemple, la correspondance entre Marie-Louise Denis et Cideville¹⁴, voire l'examen de certaines des œuvres mentionnées dans ces lettres¹⁵.

Nouvelles lectures

Les lettres peuvent se voir attribuer une valeur documentaire, en particulier lorsqu'elles évoquent des œuvres : celles de Marie-Louise Denis, qui ont peu retenu l'attention de la critique

¹¹ Compte non tenu des lettres reprises de l'édition de Besterman (*Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, éd. cit., « Manuscrits », p. 49) et des lettres adressées au seul Nicolas-Charles Denis : voir, ci-dessus, n. 8.

¹² Nicolas Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire : les lettres retrouvées de Voltaire à Marie-Louise Denis (1737-1744) », ici même, p. XXX-XXX ; Christiane Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », ici même, p. XXX-XXX.

¹³ Laurence Macé, « Lettres italiennes : *il carteggio* Voltaire / Marie-Louise Denis », ici même, p. XXX-XXX.

¹⁴ Voir Christiane Mervaud et Catriona Seth, « Une lettre inédite de M^{me} Denis à Cideville, 15 septembre 1750 (D4221a) », *Revue Voltaire*, n° 8 (2008), p. 361-367.

¹⁵ Justine Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge. Les activités théâtrales d'une collaboratrice de Voltaire », ici même, p. XXX-XXX.

(J. Mangeant) ; et surtout celles de Voltaire, en particulier, s'agissant des *Lettres inédites*, son théâtre. Des éclairages sont ainsi apportés sur les circonstances qui président à la genèse des œuvres, sur le contexte de leur création, mais aussi sur leur réception¹⁶ : comme le rappellent N. Fréry et J. Mangeant, ces éclairages concernent *Alzire* (1736), *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète* (1741)¹⁷, *Mérope* (1743), *La Princesse de Navarre* (1745), l'opéra de *Pandore* (1748). Sont encore incidemment évoqués *Sémiramis* (1748), *Rome sauvée, ou Catilina* (1752), *Amélie ou le duc de Foix* (1752), *Les Scythes* (1767), *Les Guèbres, ou la Tolérance* (1768) (J. Mangeant).

Ces lettres apportent aussi un témoignage sur la vie culturelle d'une époque. Lorsqu'il est question du théâtre de Voltaire, certaines donnent accès aux coulisses de la création des pièces, en particulier aux tractations avec les autorités de censure mais aussi avec les comédiens et comédiennes, qui mettent en jeu des rapports de forces parfois d'une grande complexité (J. Mangeant). Les lettres évoquent encore les différentes scènes sur lesquelles les pièces peuvent être créées : la prestigieuse scène de la Comédie-Française, mais aussi les théâtres de société, en particulier celui de la rue Traversière à Paris, vendu en 1754¹⁸, celui de Cirey¹⁹ ou celui des Délices²⁰. On entrevoit au passage l'une des fonctions de la « scène privée » qui, comme l'exprime J. Mangeant, peut devenir, pour Marie-Louise Denis, « le lieu où exprimer ses ambitions créatrices, loin des institutions et du public parisiens, réfractaires aux carrières théâtrales des autrices »²¹.

Se dessinent néanmoins les périmètres d'une scène féminine au milieu du siècle, avec les représentations des *Amazones* d'Anne-Marie Du Bocage (1749), de *Cénie* de Françoise de Graffigny (1750), et les tentatives infructueuses de Marie-Louise Denis pour faire représenter *La Coquette punie* en 1752-1753 : le phénomène n'étant pas souvent relevé, J. Mangeant souligne que « les années 1750 correspondraient ainsi à une période d'affirmation de la légitimité créatrice des femmes, notamment au théâtre²² ». Plusieurs témoignages confirment par ailleurs l'intérêt que le public porte aux personnages féminins, ce qui suscite les récriminations de Voltaire à propos du rôle d'Aurélie dans *Rome sauvée* (« on veut au théâtre de Paris, dans le royaume des femmes, que les femmes soient plus importantes ») : à

¹⁶ J. Mangeant rappelle toutefois qu'il faut occasionnellement faire preuve de circonspection, sinon de suspicion, lorsque les jugements sont possiblement biaisés par des effets de rivalité, à l'instar de celle qui met aux prises Marie-Louise Denis et Françoise de Graffigny (*ibid.*, p. XXX).

¹⁷ Voir N. Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire », art. cité, p. XXX-XXX.

¹⁸ A. Magnan, « Pour Marie-Louise Denis », art. cité, p. 21.

¹⁹ N. Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire », art. cité, p. XXX-XXX.

²⁰ J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX.

²¹ *Id.*

²² *Ibid.*, p. XXX.

contrecœur, Voltaire lui confèrera « des traits un peu plus mâles » (à d'Argental, 13 novembre 1751, D4604). Marie-Louise Denis revient à la charge à propos de *L'Orphelin de la Chine* : d'Argental et elle en conviendront, « pour avoir un grand succès, il faut de grands rôles de femmes » ; c'est du reste ce qu'elle ne cesse de dire à son « oncle » (7 septembre 1755, D6468)²³.

Au-delà de la vie théâtrale, les lettres fournissent encore des aperçus sur la vie parisienne de Marie-Louise Denis dans les années 1740-1750, avant son « exil » durable qui n'est guère interrompu que par son retour à Paris, entre février 1768 et octobre 1769, après la brouille retentissante entre l'oncle et la nièce²⁴. On mesure à quel point Marie-Louise Denis est intégrée dans des réseaux de sociabilité (N. Fréry, J. Mangeant) qui incluent notamment les d'Argental, Cideville et le duc de Richelieu, et fréquente les milieux artistiques : sa correspondance avec Cideville brosse ainsi « un tableau des mondanités parisiennes²⁵ ».

Les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis* constituent en outre un terrain d'observation privilégié pour examiner la question du rapport à l'intime. Comme le souligne Ch. Mervaud, « l'ensemble de ces textes se situe dans le cadre d'une parentalité²⁶ », et ces lettres permettent aussi d'assister, de manière plus ou moins voilée, parfois codée²⁷, à la naissance et au développement d'une liaison entre oncle et nièce. Plusieurs contributions prennent toutefois leurs distances avec les enseignements que ces lettres, lorsqu'on les considère comme des documents, pourraient fournir pour proposer « un nouvel éclairage biographique »²⁸, notamment sur la *vie privée* de Voltaire, et se montrent à juste titre très circonspectes quant à la supposée « spontanéité » de l'écriture épistolaire²⁹ : N. Fréry invite à « tenir compte des scénographies épistolaires pour ne pas considérer hâtivement ces lettres comme de simples *documents*³⁰ » ; Ch. Mervaud insiste de même sur ce que l'écriture des lettres « véhicule » en

²³ Extraits cités par J. Mangeant, *ibid.*, p. XXX.

²⁴ Cet épisode a été brièvement documenté par René Pomeau à partir de la correspondance (*VST*, t. II, p. 297-300 et 333-334), mais la perspective adoptée étant centrée sur Voltaire, il n'est guère question que du départ et du retour de Marie-Louise Denis. Ses activités et ses réseaux de sociabilité pendant son séjour parisien resteraient donc à examiner, de même que la manière dont la correspondance met en scène et dramatise l'épisode.

²⁵ J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX. L'enquête sur la vie parisienne de Marie-Louise Denis pourrait être prolongée en aval, lors de son retour dans la capitale après la mort de Voltaire, à partir du corpus de la « correspondance posthume » que François Jacob a pour projet de réunir et d'éditer.

²⁶ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX.

²⁷ L. Macé, « Lettres italiennes », art. cité.

²⁸ Voir l'introduction de Frédéric Deloffre et Jacqueline Hellegouarc'h, *Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, éd. cit., p. 11-13. Voir encore les lectures « d'ordre moral et psychologique », voire « psychanalytique », qui sont faites de ce corpus (« La confusion des sentiments », *ibid.*, p. 16-23).

²⁹ F. Deloffre et J. Hellegouarc'h considèrent que « le prix de ces "lettres de famille", comme dit Voltaire, tient aussi à leur spontanéité » (*ibid.*, p. 13).

³⁰ N. Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire », art. cité, p. XXX.

termes de « représentations », de « mises en scènes, plus ou moins élaborées, du destinataire et de la, du ou des destinataire(s) » – des représentations, conclut-elle, qui « permettent au moins de combattre le préjugé tenace selon lequel une correspondance serait la messagère de la vérité, composée de documents dont la valeur historique serait sans conteste et qu'on pourrait prendre... au pied de la lettre »³¹.

Au-delà de la valeur documentaire d'une correspondance qui comporterait des données factuelles de nature à identifier les jalons de l'histoire de la relation amoureuse entre oncle et nièce, toujours délicates à commenter dans des textes qui sont d'abord des constructions discursives, le discours étant paramétré par l'identité des destinataires auquel il s'adresse, il convient par conséquent de privilégier l'examen de la facture rhétorique et sensible de ces « fragments d'un discours amoureux » voltairien, voire d'examiner la mise en œuvre d'une « dramaturgie » de la relation amoureuse entre Voltaire et Marie-Louise Denis³².

Une autre précaution méthodologique est de mise dès lors que l'on a affaire à un corpus caractérisé par une forte asymétrie entre correspondance active et correspondance passive. Ch. Mervaud souligne que les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis* constituent un « corpus monodique » : les réponses de Marie-Louise Denis n'ayant, jusqu'à nouvel ordre, pas été retrouvées, il est impossible d'apprécier « la tonalité de ses lettres, ni sa manière d'accueillir les confidences et les déclarations de son oncle »³³. À ce titre, il était important, comme le fait J. Mangeant, de prendre en compte, au-delà des seules lettres inédites, les lettres qui font entendre la voix de Marie-Louise Denis, d'autant que, d'après la base *Electronic Enlightenment*, quelque quatre cents lettres ont été conservées, dont il faudrait toutefois extraire celles qui, étant co-signées par Voltaire, n'expriment assurément pas un point de vue personnel³⁴ : au sein d'un ensemble dans lequel le point de vue de Voltaire est sur-représenté,

³¹ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX et XXX. Ce mode de lecture critique de la correspondance est exposé plus en détail dans l'introduction de l'édition de 2011 de la correspondance inédite de Voltaire : « Un jeu de lettres : jeux et enjeux », *Un jeu de lettres*, éd. cit., p. 13-60.

³² Cf. Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières (1736-1778)*, SVEC, n° 234 (1985). La mise en scène de soi à laquelle se livre Voltaire a été bien étudiée, y compris dans le cadre de ses échanges avec des femmes, qu'il s'agisse – ou non – de commerce amoureux : voir, par exemple, Christophe Cave, « Les philosophes ont-ils un sexe ? Émilie du Châtelet et la marquise du Deffand dans la correspondance de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 14 (2014), p. 167-184. Il restait cependant beaucoup à faire en ce qui concerne Marie-Louise Denis.

³³ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX.

³⁴ Seules dix-sept lettres sont adressées à Voltaire, entre le 8 mars 1769 (D15507) et le 15 octobre 1769 (D15956), pendant le séjour parisien de Marie-Louise Denis (voir, ci-dessus, n. 24). Étant donné que l'on dispose de soixante-cinq lettres de Voltaire à cette dernière écrites entre le 1^{er} mars 1768 (D14789) et le 6 octobre 1769 (D15942), ce corpus de quatre-vingt deux lettres, malgré un évident déséquilibre numérique en partie dû aux circonstances de leur conservation, constitue le seul cas d'échange épistolaire attesté entre les deux personnages.

sinon hégémonique, on mesure alors les enjeux qui sous-tendent le déplacement du regard dont l'examen des lettres *de* Marie-Louise Denis offre un aperçu. L'attention que l'on souhaite porter au personnage dans son individualité complexe, qui ne saurait se réduire à la place qu'elle occupe au sein de relations familiales, conduit aussi, dans ces lignes, à le désigner systématiquement sous le nom de Marie-Louise Denis plutôt que sous celui de « M^{me} Denis » : il s'agit de résister à la tentation, même implicite, de considérer Marie-Louise comme *l'épouse de* Nicolas-Charles Denis, de même qu'il serait tout aussi dommageable de ne l'envisager que comme *la nièce de* Voltaire.

Nouveaux visages

N. Fréry attire l'attention sur le portrait de Marie-Louise Denis placé au seuil de l'édition des *Lettres inédites*, « l'un des intérêts majeurs de ces lettres » étant « de dévoiler un *nouveau visage* de M^{me} Denis, plus complexe que celui qu'ont légué les biographes qui ont été enclins à la figer dans des représentations caricaturales »³⁵. Cette complexité tient entre autres à la multiplicité et à l'imbrication de différents visages que révèlent les contributions ici réunies.

Déjà bien identifié, le visage de la nièce et amante fait l'objet de nouveaux éclairages. La relation entre oncle et nièce, incestueuse selon les dispositions juridiques de l'époque³⁶, est évidemment sulfureuse et, même dans le cadre réputé *intime* d'une correspondance privée, ne peut être évoquée trop ouvertement. C'est entre autres la fonction de la langue italienne que de servir de truchement à l'expression, parfois très crue, des désirs : L. Macé examine le *carteggio* de Voltaire et Marie-Louise Denis, qui forme une part substantielle des *Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce* publiées en 1957 par Th. Besterman³⁷ mais qui n'avaient pas bénéficié jusque-là d'une attention critique. Elle étudie le « lien » « construit voire exhibé, entre l'italien et l'échange amoureux », mettant ainsi au jour la « fonction érotique » du recours à la langue italienne, « langue de l'intimité amoureuse et sexuelle »³⁸. Dans son parcours des *Lettres inédites*, Ch. Mervaud analyse également la mise en œuvre, de lettre en lettre, de « séductions épistolaires » : Marie-Louise Denis devient, dans les représentations que construisent les lettres, « la compagne idéale de la vie rêvée de Voltaire », l'image incarnée de « la femme, refuge,

³⁵ N. Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire », art. cité, p. XXX.

³⁶ Voir Christelle Bahier-Porte et Catherine Volpilhac-Augier (dir.), *L'inceste : entre prohibition et fiction*, Paris, Hermann, coll. « Fictions pensantes », 2016.

³⁷ *Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce*, éd. Th. Besterman, Paris, Plon, 1957.

³⁸ L. Macé, « Lettres italiennes », art. cité, p. XXX et XXX.

havre de paix, de compréhension, de sollicitude, la compagne de la vie privée du grand homme, parée de toutes les qualités nécessaires pour une intimité heureuse »³⁹.

En raison de l'asymétrie, déjà relevée, entre correspondances active et passive, force est pourtant de constater que ce visage est essentiellement construit par Voltaire, qu'il s'agisse de celui de Marie-Louise Denis ou de celui, qui en forme l'antithèse, d'Émilie du Châtelet : longtemps présentée comme « la femme savante, la femme séduisante, la grande dame », elle devient, lorsque Marie-Louise Denis entre dans le jeu épistolaire, la femme jalouse, voire « la femme tyrannique »⁴⁰. Mais Ch. Mervaud précise que c'est d'abord et avant tout « un regard masculin sur deux femmes⁴¹ » qui est porté dans ces textes. De même, L. Macé examine le rôle de « muse » assigné par Voltaire à Marie-Louise Denis, « au bénéfice et service de son œuvre, bien loin de la concurrence intellectuelle incarnée par Émilie », mais qui résulte principalement du fait que « cette correspondance active apparaît très autocentrée »⁴².

Car la « fonction » de Marie-Louise Denis ne saurait être réduite à une seule composante « ancillaire »⁴³ : N. Fréry souligne que, en particulier au moment de la création de *Pandore*, Voltaire non seulement « rend hommage [...] aux qualités de musicienne de sa nièce » mais les met à contribution dans un geste de « partenariat artistique »⁴⁴. En somme, Marie-Louise Denis montre aussi le visage d'une authentique artiste, douée pour la musique et le chant, dotée aussi de compétences en la matière que J. Mangeant met en évidence en analysant les conseils prodigués à Cideville lorsqu'il lui fait parvenir son projet d'opéra⁴⁵. J. Mangeant montre aussi que Marie-Louise Denis peut être considérée comme une « dramaturge », dans toutes les acceptions du terme⁴⁶.

N. Fréry et J. Mangeant font certes état du rôle de commissionnaire que joue Marie-Louise Denis, agente de l'hôte de Cirey lorsqu'il s'agit d'entreprendre, à Paris, des négociations avec les autorités et avec les Comédiens-Français. Ce rôle de « chère plénipotentiaire », selon l'expression de Voltaire⁴⁷, Marie-Louise Denis l'endosse avec zèle, au point d'apparaître

³⁹ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX-XXX.

⁴⁰ *Ibid.*, p. XXX-XXX.

⁴¹ *Ibid.*, p. XXX.

⁴² L. Macé, « Lettres italiennes », art. cité, p. XXX.

⁴³ *Id.*

⁴⁴ N. Fréry, « L'oncle, la nièce et sept années de vie littéraire », art. cité, p. XXX-XXX.

⁴⁵ J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX.

⁴⁶ *Ibid.*, p. XXX.

⁴⁷ *Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, éd. cit., lettre 62, 14 avril 1741, D2462c, p. 167, expression citée par J. Mangeant, *ibid.*, p. XXX. Voir le développement qu'elle consacre à « Marie-Louise Denis et la création des pièces de Voltaire à la Comédie-Française », *ibid.*, p. XXX-XXX.

comme « autoritaire⁴⁸ » dans ses initiatives, par exemple à propos de l'attribution du rôle d'Aurélie dans *Rome sauvée*. Voltaire le déclare lui-même au duc de Richelieu, le 24 janvier 1752 : « Ma nièce à qui j'avais donné le gouvernement de *Rome sauvée* en use despotiquement » (D4779)⁴⁹.

C'est que, non contente d'être commissionnaire, Marie-Louise Denis s'affirme aussi en tant que « critique dramatique et conseillère dramaturgique »⁵⁰. On peut le voir en particulier en examinant les relectures, parfois critiques, qu'elle effectue de *Rome sauvée*, avec non moins de zèle, dont sa correspondance avec Cideville porte la trace. Dût son orgueil d'auteur en être blessé, Voltaire est bien obligé de *rapetasser*, non sans s'en plaindre à ses correspondants. Ce travail d'expertise s'étend aux productions d'autres auteurs, Marie-Louise Denis étant sollicitée, comme on l'a vu, par Cideville, ou encore par Ximenès. J. Mangeant en révèle la teneur concrète en étudiant le manuscrit d'un fragment de tragédie, *Épicharis ou la Mort de Néron*, qui comporte les annotations critiques de celle que Jeroom Vercrysse a désignée comme « la nièce aristarque »⁵¹.

Dramaturge accomplie, Marie-Louise Denis franchit un pas supplémentaire en entreprenant de devenir autrice⁵². Compte non tenu de ses interventions dans l'élaboration de *Pandore*, déjà évoquées, J. Mangeant recense quatre pièces de son cru : une comédie, *La Coquette punie*, une tragédie, *Alceste*, ainsi que deux autres, *L'Étranger persécuté* et *Paméla*, dont les manuscrits sont répertoriés dans un catalogue de vente. De même que la correspondance des années 1754-1756 rend compte de la genèse d'*Alceste*, les lettres des années 1747-1752 permettent de suivre celle de *La Coquette punie*, jusqu'au refus que Marie-Louise Denis essuie de la part du comité de lecture de la Comédie-Française, ce dont elle fait part au duc de Richelieu, le 8 janvier [1753] : « Les comédiens ont refusé ma pièce » (D5198). J. Mangeant fournit quelques analyses de cette « comédie lue en société », dont le manuscrit, conservé à la Houghton Library de l'université d'Harvard, est mis en ligne, ainsi que de l'accompagnement dramaturgique qu'en propose son autrice, qui l'incite à conclure que « *La Coquette punie* déstabilise le système moral qui tend à triompher dans les pièces bourgeoises⁵³ ».

⁴⁸ *Ibid.*, p. XXX.

⁴⁹ Lettre citée par J. Mangeant, *ibid.*, p. XXX.

⁵⁰ *Ibid.*, p. XXX-XXX.

⁵¹ J. Vercrysse, « Madame Denis et Ximenès ou la nièce aristarque », *SVEC*, n° 67 (1969), p. 73-90.

⁵² J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX-XXX.

⁵³ *Ibid.*, p. XXX.

On connaissait déjà le rôle qu'a joué Marie-Louise Denis en tant que médiatrice face à l'hostilité du pouvoir royal vis-à-vis de Voltaire après le séjour en Prusse, ou encore, pendant la période de Ferney, celui de la « surintendante » du « dedans »⁵⁴, ce dernier rôle n'échappant pas aux assignations de genre qui font d'une femme la maîtresse du foyer domestique. Les contributions à ce dossier éclairent, on le voit, bien d'autres rôles qui invitent à considérer Marie-Louise Denis comme une femme forte, en tout cas consciente de son pouvoir d'agir et soucieuse de l'exercer.

C'est sur ce dernier visage que l'on voudrait terminer. La trajectoire de Marie-Louise Denis est en effet emblématique d'une *destinée féminine* confrontée à la prégnance de normes de genre qui contribuent à renforcer le système de la domination masculine et avec lesquelles il faut bien ruser, sinon pour acquérir une totale indépendance, du moins pour se ménager une marge de liberté.

Ch. Mervaud retrace, à partir des *Lettres inédites*, l'itinéraire d'une jeune fille de bonne famille qui, à la mort de son père, le 20 octobre 1737, reste « une fille qui doit “prendre un parti” »⁵⁵, autrement dit une fille à *marier*. Et, en l'absence du père, c'est l'oncle qui s'en charge, dans un contexte où, en vertu des dispositions juridiques en vigueur, les femmes doivent passer de la tutelle du père à celle de leur mari. Mais Marie-Louise Mignot, désormais « M^{me} Denis » depuis son mariage, le 25 février 1738, est bientôt veuve à la suite du décès prématuré de Nicolas-Charles Denis, le 12 avril 1744 – par conséquent peu avant le début des « lettres italiennes », étudiées par L. Macé, dont les échanges s'étendent de 1745 à 1749. Une *veuve joyeuse*, diront les mauvaises langues ? En l'occurrence, à en juger par les lettres conservées, c'est surtout du point de vue de Voltaire que Marie-Louise Denis apparaît dès lors comme une femme libre, sinon *libérée* : symptomatiquement, moins d'une semaine après son veuvage, c'est lui qui évoque son « douaire honnête » et ses « reprises »⁵⁶. Et de conclure sa lettre par une invitation à vivre « pour [ses] amis et pour [lui] qui [l']aime tendrement⁵⁷ ».

L'examen des lettres permet néanmoins de mesurer l'évolution de la posture de Marie-Louise Denis, de la résistance à l'agentivité. D'abord, Ch. Mervaud le souligne, Marie-Louise Mignot n'a de cesse de s'opposer aux projets d'établissement qu'échafaude pour elle son oncle :

⁵⁴ A. Magnan, « Pour Marie-Louise Denis », art. cité, p. 16.

⁵⁵ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX-XXX.

⁵⁶ Selon le *Dictionnaire de l'Académie française* (éd. 1762), le *douaire* désigne « Ce que le mari donne à sa femme en faveur du mariage qu'il contracte avec elle, & pour en jouir en cas qu'elle lui survive », et les *reprises*, « Ce que les veuves [...] doivent reprendre sur une succession avant toutes choses ».

⁵⁷ *Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, éd. cit., lettre 137, 18 avril 1744, D2958, p. 288. Moins d'un mois plus tard, Voltaire déclare : « Je m'imagine que nous vivrions ensemble avec douceur et que nous nous aiderions l'un l'autre à supporter les amertumes de cette vie » (*ibid.*, lettre 139, 14 mai 1744, D2974, p. 291).

« La perspective d'une retraite provinciale, même comme châtelaine, contrarie ses aspirations et ses goûts. » Voltaire respecte la « liberté » de choix qui la porte vers Nicolas-Charles Denis⁵⁸. La question de l'éducation étant alors centrale dans les discours traitant de la situation des femmes dans la société, il se préoccupe aussi de « former » sa nièce⁵⁹, non sans s'abandonner au passage, relève Ch. Mervaud, « au fantasme de Pygmalion⁶⁰ ». Mais on a vu aussi que Marie-Louise Denis sait faire preuve de zèle et d'esprit d'indépendance dans le cadre des missions dont elle est chargée, ce qui n'est pas sans agacer le cher oncle, qui doit aussi *composer* avec une nièce décidément fort agissante.

Marie-Louise Denis témoigne cependant, sinon dans ses lettres, du moins dans son œuvre, des difficultés rencontrées par les femmes dans la conquête de l'autonomie⁶¹ : J. Mangeant cite les répliques du personnage de Bélise, dans *La Coquette punie*, qui font état du « mépris général accordé aux autrices, dont les femmes se font, parfois, les premières porte-parole⁶² ». C'est que Marie-Louise Denis ne manque pas d'audace, non seulement en s'engageant dans la carrière littéraire, mais en particulier dans la carrière dramatique, autrement dit en prétendant être reconnue dans un genre littéraire considéré comme masculin⁶³. Il est vrai qu'elle peut se prévaloir des précédents que représentent les carrières d'Anne-Marie Du Bocage et de Françoise de Graffigny : J. Mangeant souligne à la fois la « conscience de genre » que manifeste Marie-Louise Denis en valorisant « les œuvres de femmes », en l'occurrence « la tragédie *Genséric* d'Antoinette Deshoulières », et en cherchant « à favoriser le succès scénique d'une de ses contemporaines » – elle a assisté à la première représentation des *Amazones* de Du Bocage –, mais aussi « l'émulation entre autrices » qui tourne à la « rivalité dramatique » avec Graffigny⁶⁴. Sororité d'un côté, concurrence de l'autre.

J. Mangeant revient aussi sur les stratégies qu'une femme est bien obligée de développer lorsqu'elle prétend trouver place dans un domaine où règne la toute-puissance des hommes, adoptant « la posture de l'autrice laborieuse » qui travaille à l'élaboration de *La Coquette punie*,

⁵⁸ Ch. Mervaud, « Représentations féminines dans les *Lettres inédites à Marie-Louise Denis (1737-1744)* », art. cité, p. XXX et XXX.

⁵⁹ *Ibid.*, p. XXX-XXX.

⁶⁰ *Ibid.*, p. XXX. Le 3 mars 1738, Voltaire lui écrit que son « oncle sera enchanté d'embrasser une nièce qui a une tête de philosophe et un cœur de bergère » (*Lettres inédites à Marie-Louise Denis*, éd. cit., lettre 9, D1466a, p. 73)...

⁶¹ À la même époque, Françoise de Graffigny, dans les *Lettres d'une Péruvienne* (1747, 1752), illustre ces difficultés à travers le personnage de Zilia : voir l'édition critique de Jonathan Mallinson, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Vif », 2002.

⁶² J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX.

⁶³ Voir Christine Planté, « Le genre des genres : la romance aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans Mélody Jan-Ré (dir.), *Le genre à l'œuvre. Réceptions 1*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2012, p. 31-56.

⁶⁴ J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX.

et recourant à « la rhétorique de modestie attendue » lorsqu'elle s'adresse à Baculard d'Arnaud, le 10 octobre 1747 : « je veux pendant quelque temps m'accoutumer à faire des vers de la même mesure afin de me fortifier et de ne point déranger mon petit cerveau féminin » (D 3579)⁶⁵. Voire ! Toujours est-il que – ce n'est peut-être pas à l'honneur du cher oncle – Voltaire, après avoir signifié, en italien, son intérêt pour la comédie qu'il écrit alors sa nièce⁶⁶, loin de faire sien jusqu'au bout l'*ethos* bienveillant du mentor, en vient à adopter une posture dissuasive qui, observe J. Mangeant, reprend sans grande distance le discours largement répandu sur le « ridicule attaché à la “femme auteur”⁶⁷ ». Il s'en justifie par une « formule » qui est « désormais célèbre dans les études consacrées aux femmes dramaturges » et, pourrait-on ajouter, entérine la coïncidence des partitions entre masculin et public, d'un côté, féminin et privé, de l'autre : « Il me semble qu'une femme ne doit point sortir de sa sphère pour s'étaler en public, et hasarder une pièce médiocre⁶⁸. »

De fait, Marie-Louise Denis connaîtra « le destin contrarié des femmes dramaturges au XVIII^e siècle⁶⁹ ». À la suite du rejet, par les Comédiens-Français, de *La Coquette punie*, dont il ne subsiste qu'un manuscrit, une version de la comédie sera imprimée en 1778, sous le titre de *La Veuve coquette*, mais dans les œuvres de Desmahis⁷⁰. Triste retour du phénomène de l'*appropriation*, sinon des femmes⁷¹, du moins de leurs productions : on se souvient qu'une autre femme dramaturge, Catherine Bernard, avait fait représenter en 1690 et imprimer l'année suivante⁷² une tragédie intitulée *Brutus*, et que Voltaire avait été accusé, en 1730, de s'en être fortement inspiré pour l'élaboration de sa tragédie du même nom⁷³. Au moins Catherine

⁶⁵ *Ibid.*, p. XXX, n. 64.

⁶⁶ L. Macé, « Lettres italiennes », art. cité, p. XXX.

⁶⁷ J. Mangeant, « Marie-Louise Denis, dramaturge », art. cité, p. XXX. Voir, par exemple, le discours tenu par M^{me} de Genlis dans *La Femme auteur, Nouveaux contes moraux, et nouvelles historiques*, t. III, Paris, Maradan, an XI – 1802 ; et Florence Lotterie, *Le genre des Lumières : femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013, en particulier « Genlis contre la “femme auteur” », p. 263-270.

⁶⁸ Voltaire à d'Argental, 1^{er} octobre 1749, D4030 ; lettre citée par J. Mangeant, *ibid.*, p. XXX.

⁶⁹ *Ibid.*, p. XXX.

⁷⁰ *Les Œuvres de M. Desmahis*, « première édition complète », t. II, Paris, Humblot, 1778, p. [1]-134. Voir Carol Kleiner Willen, « Giving Madame Denis her due: The mistaken attribution of “La Coquette punie” », *Harvard Library Bulletin*, XXVII [2], April 1979, p. 192-208, art. cité par J. Mangeant, *ibid.*, p. XXX.

⁷¹ Voir Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, février 1978, p. 5-30 ; repris dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2016, chap. 1.

⁷² *Brutus, tragédie*, Paris, Chez la Veuve de Louis Gontier, 1691 ; un exemplaire est numérisé en ligne sur Gallica <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5734466w?rk=21459;2>>. Comme souvent la publication est anonyme : l'épître dédicatoire « A Madame la Duchesse » est signée par « la tres-humble & tres-obeïssante servante *** » (n. p.) et l'« Extrait du privilège du Roy » est attribué à « M. B. » (n. p.). Un exemplaire de cette édition se trouve dans la bibliothèque de Ferney (BV 362). Il est intéressant de noter que, à partir de 1758, cette pièce est imprimée parmi les œuvres de Fontenelle : voir l'introduction de l'édition critique du *Brutus* de Voltaire, par John Renwick, *OCV*, t. 5 (1998), introduction, p. 24, n. 26.

⁷³ *Ibid.*, p. 22-25 et, sur la réception, p. 77-88.

Bernard avait-elle eu accès à l'impression (anonyme) et le public était-il en état de juger *sur pièces* : contrairement à la comédie de Marie-Louise Denis, l'invisibilisation n'était ainsi (presque) pas totale.